

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 18 juillet 2023

### Réunion décisive du conseil d'administration du Centre Européen de Recherche sur la Préhistoire de Tautavel à l'automne

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, en lien avec Khaled Bouabdallah, recteur délégué à l'enseignement supérieur, président de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Centre européen de recherche sur la préhistoire de Tautavel », situé dans les Pyrénées-Orientales (66), souligne l'importance de la concertation quant à l'avenir de cet établissement scientifique et culturel dont l'objet principal est de « *conserver des collections paléontologiques, paléoanthropologiques et préhistoriques, de favoriser les recherches dans les domaines de la géologie du Quaternaire, des paléo-environnements de l'Homme fossile et des sciences préhistoriques et de diffuser la culture scientifique auprès de tous les publics* ».

Le musée de Tautavel s'est vu décerné, par l'État, l'appellation *Musée de France* en 2002. Les collections sur lesquelles s'appuie l'appellation sont avant tout celles issues des fouilles menées par Henry de Lumley et son équipe depuis plus de 50 ans, essentiellement à la Caune de l'Arago, propriété de la commune de Tautavel. Elles constituent un ensemble documentaire exceptionnel à l'échelle européenne et unique en France.

Créé le 1er janvier 2012, l'EPCC « Centre Européen de Recherche sur la Préhistoire de Tautavel » réunit aujourd'hui deux ministères (le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de la culture), 3 établissements publics nationaux d'enseignements et de recherche et 3 collectivités territoriales (la commune de Tautavel, la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée Métropole auxquels s'est ajouté plus récemment le conseil régional d'Occitanie en juillet 2020).

La présidence est assurée à ce jour par le recteur délégué pour l'enseignement supérieur et la recherche (région académique Occitanie), compte tenu de la place éminente qu'occupe le volet de la recherche au sein de l'établissement, aux côtés des deux autres pôles (conservation des collections et valorisation culturelle) représentés par le musée lui-même.

Depuis 2022, le conseil départemental des Pyrénées-Orientales participe au financement de l'EPCC, préfigurant ainsi son entrée au sein de sa gouvernance en accord avec ses membres.

Le musée nécessite une rénovation complète ce qui fait consensus. Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, rappelle qu'une étude **de programmation est en cours pour un projet de rénovation ambitieux**.

Cette étude d'un coût de 100 000 euros environ est subventionnée à hauteur de 40% par l'État (DRAC), 15% par le conseil régional, 15 % par le conseil départemental des Pyrénées-Orientales et 10% par Perpignan Méditerranée métropole.

Le projet de rénovation du musée est inscrit au Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 pour un coût global de l'opération estimé à 30 M€ ; une répartition de cet investissement est en cours de négociation entre l'État, le conseil régional et le bloc local. Le portage de ce projet n'est pas défini à ce jour. Le lieu de l'implantation tout comme la nature des travaux seront définis par le conseil d'administration qui se réunit à l'automne pour prendre connaissance des conclusions de l'étude menée par le cabinet In Extenso et celles de la consultation citoyenne.

La résolution de plusieurs points importants pour l'avenir de l'établissement est aujourd'hui une urgence et une priorité compte tenu de sa programmation au CPER, tout en prenant en compte les attentes de la population locale.

L'année 2023 apparaît dès lors, pour l'EPCC comme une année décisive, qui mobilise particulièrement le conseil d'administration.

### **Contacts presse**

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30  
75

Margot SCHERER

05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)